DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Nouvelles religieuses

QUEBEC, 18—Son Eminence le cardinal Taschereau est de retour à Québec, depuis hier après-midi. Son Eminence était allé célébrer le service funèbre de Mgr Lynch, archevêque de Toronto.

—M. l'abbé Alphonse Caron vient d'être nommé vicaire à Saint-Bazile, comté de Portneuf.

L'aqueduc à Québec

QUEBEC, 18—Le surintendant de l'aqueduc, M. Philippe Dorval, qui est en même temps chef des pompiers, vient d'adopter un système de distribution par l'ancien conduit lorsque le nouveau sera brisé, dont tout le monde sera satisfait probablement. D'après ce système, on saura à l'avenir à quelle heure chaque quartier sera alimenté par le petit, et l'on pourra faire provision d'eau en conséquence.

Départ

QUEBEC, 18—L'honorable M. Ross a quitté cette ville hier soir pour Ottawa.

L'honorable M. Fielding

QUEBEC, 18—L'honorable W. S. Fielding, premier ministre du Manitoba, est en ville.

L'élection de Trois-Rivières

QUEBEC, 18 — Plusieurs politiciens influents ont quitté la ville hier pour prendre part à la lutte électorale engagée en ce moment dans le district de Trois-Rivieres.

Une frégate française à Terreneuve

QUEBEC, 18 — La frégate française, la "Clocheterre," qui croise en ce moment dans les parages de Terreneuve, est attendue ici vers la fin de juillet.

La Saint-Jean-Baptiste à Québec

QUEBEC, 18—La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée en cette ville cette année, par une procession, qui défilera dans les rues dans la matinée et par un grand banquet qui sera donné dans la soiree, a la salle Jacques-Cartier.

La lumière électrique

SAINT-STEPHENS (N. B.) 18—La "Royal Electric Light Co," représentée ici par son actif agent, M. J. A. Corriveau, vient de terminer l'établissement de foyers d'une force de 100 lumieres et le placement des conduits. La lumière est fournie jusque dans les Etats-Unis. Ce fait a donné lieu à une question épineuse. Comme le générateur électrique se trouve sur un sol canadien et que les lampes sont placées jusqu'aux Etats-Unis, les autorités douanieres américaines ne savent pas si elles peuvent exiger un droit sur le fluide obtenu en Canada, mais utilisé aux Etats-Unis.

On nous apprend aussi qu'une machine de la force de 300 lumieres est établie à Orangeville (Ont.)

La municipalité de notre ville semble très satisfaite de son nouveau mode d'éclairage et cette satisfaction semble être partagee par beaucoup d'autres administrations communales, car le système à arcs Thomson Houston est adopté dans toutes les villes du Canada et des Etats Unis.

La nomination à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES—L'honorable M. A. Turcotte, procureur-général, et M. Arthur Olivier, conservateur, ont été mis en nomition, aujourd'hui.

Nouvelles du Manitoba

WINNIPEG, 18—Le bill demandant que M. Norquay fût admis à la profession d'avocat, sans subir d'examen préliminaire, a été rejeté.

—On a lu, hier, la correspondance de M. Van Horne avec le gouvernement et la chambre, par un vote de 28 contre 1, a refusé d'admettre les propositions de cette correspondance, et a décidé de construire la voie ferrée de la vallée de la riviere Rouge.

Empoisonnement

QUEBEC 18—On écrit de l'Isle aux Coudres que deux enfants âgés respectivement de 2 et 6 ans, ont failli être empoisonnes en mangeant une sorte de racine qu'ils avaient ramassée près de la maison, en l'absence de leurs parents.

Quand la mère des petits malheureux est arrivée à sa demeure, elle les trouva tous deux étendus sur le plancher et sans connaissance. On s'aperçut qu'ils étaient atteints de symptômes d'empoisonnement et les soins les plus prompts leur furent prodigués. Le médecin espère les sauver.

En liquidation

QUEBEC 18—Il y a eu mardi une réunion des actionnaires de la société de construction des Artisans. Tous les citoyens présents ont été unanimes à voter la liquidation des affaires de la société. M. Siméon Lesage et l'honorable M. E. Dionne, C. L., ont proposé une résolution dans ce sens.

Les liquidateurs sont : MM. Cyrille Duquet, A. J. Auger et O. Migner. Une indemnité de $500 a été voté a chacun d'eux pour leurs services futurs.

Navire abandonné en mer

PASPEBIAC 18—La brigantin "Robin," capitaine Leruez, est arrivé ici ce matin.

Le capitaine rapporte que le 27 avril, par le 44o 30" de latitude nord, et le 35o 15" de longitude ouest, il a rencontré le navire "Alice," de Drammen, avec toutes voiles dehors, donnant à la bande sur babord, et ayant sa cale à moitié remplie d'eau. Il n'y avait personne à bord.

Les volontaires

QUEBEC, 18—Il paraît certain que les volontaires de ce district camperont cet été à Fraserville. Le colonel Duchesnay doit descendre samedi, pour faire le choix d'un lieu où se feront les exercices annuels.

Nouvelles maritimes

QUEBEC 18—La barque "Bucephalus" est arrivée dans notre port hier après-midi à la remorque du 'Florence' et est partie ce matin, remorquée par le même vapeur, pour Trois-Rivières et Pierreville.

—Depuis l'ouverture de la navigation 75 vapeurs de marchés et goélettes sont arrivés des paroisses environnantes et 5 voiliers ont été licenciés à la douane pour le cabotage de la province.

—La barque italienne "Demerari Marcello," le premier voilier partant pour la mer depuis l'ouverture de la navigation, a été remorquée à l'Anse aux Sauvages, par le 'C. W. Jones,' hier matin.

—La barque "Hahnemann," capitaine Jefferson, venant de Garrucha, est arrivée hier dans notre port, à la remorque du 'Rhoda.'

—La barque 'Festina Lente,' capitaine Ommundsen, partie de Greenock le 14 avril, est arrivée hier dans notre port remorquée par le 'Lake.' Le capitaine du remorqueur rapporte que la barque 'Zulenna' est au Bic en destination pour le Saguenay. Il rapporte encore avoir rencontré quatre voiliers montant entre la Pointe au Père et notre port.

—Depuis l'automne dernier, les navires anglais 'Reciprocity,' capitaine Jones, et 'W. G. Russell,' capitaine Williams, ont fait tous deux des voyages remarquables. Ces deux navires appartiennent au même propriétaire. Ils sont partis ensemble pour Liverpool, l'automne dernier, et y sont arrivés le même jour. Ils firent voile ensuite pour Pensacola le même jour et y arrivent presque ensemble. Ils quittèrent Pensacola le même jour, le premier pour Liverpool et le second pour Greenock. Ils y sont arrivés à la même date. Ils partirent enfin le même jour pour Québec et arrivèrent dans notre port le 15 courant, à quelques heures de distance l'un de l'autre.

ETATS-UNIS

Mort d'un centenaire Canadien-Français

NEW-YORK 18—On annonce de Keeseville, comté d'Essex (New-York), la mort d'un Canadien-français, M. J. Martin, qui était âgé, assure-t-on, de 102 ans.

Immigration

NEW-YORK, 18—Le Castle Garden est maintenant encombré presque tous les jours. Le nombre des immigrants qui y ont été encore débarqués pendant la journée d'hier est de 3,500.

Le traité des pêcheries

WASHINGTON, 18 — Aujourd'hui, à un caucus des sénateurs républicains, la question du traité des pêcheries a été discutée longuement. On n'en est venu à aucune décision, ce caucus ayant été convoqué afin de permettre aux sénateurs de se communiquer les uns aux autres leurs vues sur cette question.

Ils se montrent toujours disposés à s'opposer à la rectification du traité, mais ils ne s'accordent pas sur la manière dont on devra procéder dans cette circonstance. Il y aura une autre réunion mardi prochain.

Explosion à bord d'un bateau à vapeur

BLUE CREEK, 18—La chaudière du bateau a vapeur "Bob Henry" a fait explosion dans la rivière Elk, près des récifs de Blue Creek (Virginie Occidentale). Un chauffeur nommé Kelley a été tué sur le coup, et le mécanicien Mit Hudnal a été mortellement blessé.

Le capitaine, M. Witaker, le pilote et trois hommes d'équipage ont été aussi tres sérieusement blessés. Enfin un passager, M. Frank Dobson, et deux hommes d'équipage ont disparu et l'on a lieu de craindre que tous trois n'aient péri. Le "Bob Henry" a été totalement détruit et il n'était assuré que pour une somme insignifiante.

Les gelées de mai

NEW-YORK, 18—De fortes gelees ont eu lieu à Quincy (Illinois) et dans toute la région environnante, et la récolte des tomates, des pommes de terre et des fruits est, dit-on, perdue. Dans la Caroline du Nord, où il y a eu également de tres fortes gelees, les deux tiers du tabac déjà planté sont détruits.

Terrible accident de chemin de fer

SOUTH NORWALK, Conn., 18—C'est par miracle que l'on n'a pas à enregistrer ce matin de nombreuses pertes de vie. Le train qui quitte Boston à 11 heures a déraillé au pont de Norwalk. La locomotive a heurté un rail déplacé et fut jeté hors de la voie ainsi que les wagons-lits. La plus grande confusion régnait parmi les passagers qui furent précipités hors de leur lit et renversés sur les ruines des wagons, les cris d'effroi fendaient l'air.

Quelques passagers parvinrent à ouvrir les portes et à sauter dans la riviere, où on les a repêchés. Le wagon à bagages, le wagon de poste et trois wagons-lits étaient tombés les uns sur les autres et formaient un immense amoncellement d'essieux brisés, de planches tordues et de tiges de fer rompues. L'empressement avec lequel toutes les personnes sur les lieux vinrent à l'aide des passagers est digne de tous les éloges.

Sergent tué par un soldat

FORT RENO, Territoire Indien, 18 — Le sergent Porter Webster, de la compagnie A du 24e regiment d'infanterie fédérale, a été tué d'un coup de revolver, à Fort Reno, par un soldat de la même compagnie, nommé David Simons. Une querelle s'était élevée entre Simons et une femme, et le sergent ayant voulu intervenir, a été tué par le soldat. Simons a été arrêté.

Une exécution pendant la nuit

NEW-YORK, 18—Un nommé Wm George, condamné à mort pour un assassinat commis dans le comté de Muskingum (Ohio), a été exécuté ce matin, entre minuit et une heure, dans le pénitencier de l'Etat.

Depuis bientot trois ans, dans l'Ohio, les exécutions ont lieu entre minuit et le lever du soleil, dans le penitencier de l'Etat et en présence de douze personnes seulement en tout. La salle des exécutions est attenante à une cellule dans laquelle sont enfermés les condamnées a mort, immediatement après leur condamnation. Cette salle, relativement étroite, contient trois potences a poste fixe et sert pour tous les condamnés de l'Etat, car on n'execute pas dans les prisons de comté.

George avait été condamné pour avoir assassiné un vieillard du nom de Scott. Pendant toute la journée de jeudi, George n'a manifesté aucune appréhension de la mort ; il n'a voulu recevoir les consolations d'aucun ministre, et il a refusé de se coucher le soir, préférant passer ses derniers moments à causer avec les autres condamnés à mort enfermés dans la même cellule que lui.

Le supplicié était un jeune homme de 24 ans, garçon de ferme, et ne savait ni lire ni écrire.

EUROP

L'émigration et les Chinois

LONDRES, 18—Les journaux contiennent de nombreux commentaires au sujet de la question d'émigration. Le Canada et l'Australie ont protesté contre l'entrée des Chinois sur leur territoire. C'est sur cette protestation qu'était basee la plus grande partie de la discussion. Le *Standard*, se plaçant à un point de vue favorable aux intérêts coloniaux, déclare qu'aucun pays n'est tenu de recevoir des milliers d'émigrants nécessiteux qui ne feraient qu'ajouter à la plaie du paupérisme. Le *Daily News* admet que chaque pays devrait garder ses pauvres chez lui, non seulement par justice envers les autres contrées, mais encore comme une discipline pour son propre peuple.

—Un appel a été adressé au gouvernement, pour en obtenir de l'assistance en argent afin de faciliter l'émigration des pêcheurs des côtes orientales d'Ecosse. Cette demande a été refusée, le gouvernement désirant s'assurer d'abord, si le succès du projet des *crofters* est assuré. Un débat sur cette question a été soulevé à la Chambres des Communes hier soir. Les membres qui protègent les *croflers*, ont attaqué le gouvernement, ce qui n'empêche pas que lorsqu'ils ont presenté une motion à ce sujet, cette motion a été perdue par 88 contre 37.

La panique en Angleterre

LONDRES 18—Le lord-maire refuse de prêter le Guildhall pour une réunion publique dont les organisateurs veulent discuter la question des défenses nationales. Il dit savoir que tel n'est pas le désir des citoyens et croit, au contraire, que l'opinion publique est énergiquement convaincue que cette déplorable agitation est déjà allée trop loin.

Le duc de Cambridge a insisté dans un banquet donné à Liverpool sur la nécessité dans laquelle se trouve l'Angleterre d'imiter les puissances continentales en matière d'armements, et d'augmenter les défenses de ses ports commerciaux. Il est d'avis que le public devrait s'interesser davantage à cette question vitale.

Un massacre à Tahiti

LONDRES, 18—Des avis reçus de Tahiti disent qu'une bande d'indigènes a surpris et attaqué un detachement français envoyé en exploration ; un officier d'infanterie de marine et deux matelots ont été tués.

L'Allemagne et la Russie

BERLIN, 18 — D'énormes quantités de mais russe entrent journellement en Allemagne. Ces deux derniers jours, 348 wagons chargés de grain ont passé la frontière allemande. Les *Nouvelles* expriment l'espoir que le gouvernement apportera bientôt un remede a ce fléau menaçant en drenant d'énergiques moyens pour mettre un terme à cette inondation des marches de l'Allemagne.

Le grand duc Vladimir se rendra bientôt à Varsovie pour inspecter les troupes russes campées le long de la frontiere prussienne.

Les Français en Alsace-Lorraine

BERLIN, 18—Le bruit court qu'un rescrit imperial est sur le point d'être lancé, dans le but d'empêcher autant que possible les Français d'entrer en Alsace-Lorraine ; ce serait une mesure de représailles répondant aux difficultés apportées à l'entrée des Allemands sur le territoire français.

Les usines de Krupp

BERLIN, 18—M. Krupp va construire une nouvelle fonderie près d'Annen, en Westphalie, l'usine d'Essen ne pouvant suffire à l'exécution des commandes dont le nombre a beaucoup augmenté.

Préparatifs de guerre

LONDRES, 18—Des dépêches de Varsovie annoncent que la Russie se livre avec la plus grande ardeur à des préparatifs de guerre. Les autorités civiles et militaires de Pologne ont reçu l'ordre de rechercher et d'établir par des chiffres les quantités de mais, de farine et de fourrage qu'elles pourraient fournir dans un tempe donne.

Les juifs expulsés de Russie arrivent en Moldavie

L'Angleterre et le Vénézuéla

LONDRES 18—M. West, député libéral-unioniste, a demandé à la chambre des communes si le gouvernement de Washington avait pris un parti à l'égard du Venezuela afin de l'obliger à faire droit aux réclamations américaines en suspens, et si le gouvernement de la reine, eu égard au mécontentement provoqué dans la Guyane anglaise par le retard apporté à la délimitation des frontières, était prêt à rendre compte du parti qu'il est determiné à prendre contre le Vénézuéla.

Sir James Ferguson, secrétaire pour les affaires étrangères, a répondu que le gouvernement anglais n'avait pas connaissance du prétendu mécontentement existant dans la Guyane anglaise, et a refusé d'éclairer la chambre sur les intentions du gouvernement à l'égard du Venezuela.

Le canal de Panama

PARIS, 18—Les bureaux du sénat ont nommé une commission chargée d'etudier le projet de loi autorisant la compagnie du canal de Panama à émettre un emprunt à lots. La majorité de la commission est favorable au projet.

Expédition de Grovenland

STOCKHOLM 18 — Le docteur Fritzoff Nausen, accompagné de quatre Norvégiens et de deux Lapons, est parti dernièrement pour aller explorer la côte Est du Groenland.

Grève des ouvriers

PARIS 18—Les ouvriers employés à la construction de la tour Eiffel se sont mis en greve pour obtenir une augmentation de salaire. Ils prétendent que les dangers auxquels ils sont exposés en travaillant à cette tour, justifient leur demande.

—La chambre des députés a voté les crédits demandés pour l'exposition de 1889.

Les Bonapartistes s'unissent à la droite.

PARIS, 18—Le groupe des Bonapartistes, dans la chambre des députés, a résolu de s'unir à la droite pour s'efforcer ensemble de hâter la dissolution du parlement.

Mort d'un célèbre ingénieur

PARIS, 18—Charles François Mangon, le célèbre ingénieur, est mort, hier soir.

L'empereur Frédéric

BERLIN, 18—Le bulletin publié ce matin à 9 heures par les medecins de l'empereur, annonce que la fièvre a completement disparu. La secrétion du pus dans la gorge diminue rapidement et la force du patient augmente d'une manière continue. Le mieux qui s'est manifeste dans son état est tel, que l'empereur pourrait passer dorénavant la plus grande partie de la journée au dehors.

Le pape et l'Irlande

DUBLIN 18 — Quarante parnellistes, y compris MM. Dillon et O'Brien, ont tenu une conférence de neuf heures à la Maison House et ils y ont discuté le rescrit papal. Un sous-comité a été nommé, compose de MM. D. Sullivan, T. D. Sullivan, O'Brien, Redmond, Healy et Hardington, avec MM. Kenny et Clanay comme secrétaires, pour rédiger des résolutions conformes aux principes adoptés. L'assemblee a préparé le manifeste suivant :

Sachant que les ennemis du Saint Siège et du peuple irlandais se servent du rescrit papal au prejudice de la cause irlandaise, pour semer la division entre le peuple et ses guides spirituels ainsi que pour augmenter les dangers qui menacent le peuple, et ayant la conscience de nos obligations envers le Saint Siege ainsi que de notre devoir comme représentants constitutionnellement élus, nous avons délibéré ensemble et avons adopté les résolutions suivantes :

Que les allégations de faits contenues dans la circulaire sont à notre connaissance mal fondées, et n'auraient pu, nous osons l'affirmer, avoir été promulgué sous l'autorité du Saint Office si des déclarations si préjudiables au peuple irlandais avaient été soumises aux prélats irlandais et aux representants élus du peuple.

Que l'assertion que la liberté de contrat règne quant à l'affermage des terres en Irlande, à l'exception d'une minorité insignifiante de cas, est mal fondée et injustifiable et qu'elle est contredite par le fait que toute la législation agraire pour l'Irlande depuis au moins dix-huit ans à procédé de la non-existence de contrats libres. De plus, depuis l'inauguration du mouvement connu sous le nom de "Plan de Campagne" le gouvernement Tory actuel a été obligé de passer un statut destiné à annuler au-delà de cent mille contrats d'affermage.

Que la constitution et l'adjudication de cours chargées de fixer le taux des rentes fournissent peu de motifs d'affirmer qu'elles puissent réduire les rentes dans une proportion suffisante pour les faire rentrer, dans les limites de l'équité, puisqu'elles ne contiennent aucune disposition pour les désastres ou les manquements de récoltes comme le suppose le Saint Siège. De plus, les partisans des landlords dominent dans la composition de ces tribunaux et les rentes continuent d'être fixées sur les améliorations des tenanciers.

Qu'il n'y a aucune disposition pour une reduction des arrerages de rentes, que les cours déclarent maintenant être excessifs. Ces arrérages permettent aux landlords, au moyen de menaces d'éviction, d'empêcher les tenanciers de s'adresser aux tribunaux, dont un grand nombre de tenanciers sont encore éloignés.

Au sujet de la prétention que des rentes ont été extorquées et déposées entre les mains de personnes inconnues, nous affirmons que les tenanciers ont déposé volontairement leurs rentes entre les mains de personnes qu'ils connaissaient, qui devaient les garder par devers eux comme un fonds d'assurance contre les évictions et elles ont été invariablement remboursées sans reduction à la demande des tenanciers.

Que l'exercice injuste et cruel des pouvoirs d'éviction reconnus par la loi depuis des générations ont porté un coup mortel au peuple irlandais et ont banni de leur pays des millions d'Irlandais, et comme le pouvoir legal d'éviction est armé de nouvelles facilités par un acte passé en 1887 dans une législature contrôlée par lesdits lords, qui se vouent dans le moment actuel à la destruction de milliers de familles, ainsi qu'à l'appropriation de leurs intérêts légaux dans la propriété du sol, nous déclarons solennellement que l'exercice impitoyable de ce pouvoir a été et est encore la seule et unique grande cause des mauvaises passions, des conflits et des crimes en Irlande, et que le sentiment public qui, dans les extrêmes, a brisé les relations sociales, est un sentiment excité dans l'esprit du peuple par son amour de la justice et de la charité chrétienne qui devraient être le moule de la loi et régner dans toutes les relations de la vie.

Deuxièmement, que nous répudions l'assertion que l'etat des fermiers irlandais est celui de simples tenanciers à volonté et nous affirmons que non seulement en équité mais aussi en loi le principal intérêt dans le sol appartient au tenancier qui a fait des améliorations ; et nous attribuons une grande partie du mécontentement qui règne actuellement au mepris avec lequel l'on accueille nos constantes protestations contre l'imposition de rentes sur les améliorations.

Troisièmement.—Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre regret que le Saint Office ait gardé le silence sur la source de provocation des maux et du désordre qui affectent le peuple irlandais.

Quatrièmement.—Ce silence est encore plus à déplorer dans l'intérêt de la religion et de notre cause mutuelle, parce qu'il a permis aux ennemis de l'église d'abuser du nom du Saint-Siège et que l'admonition du rescrit est contre la violation systématique de la justice et de la charité commises par voie d'attaque contre nos foyers de la propriété de notre peuple.

Cinquièmement—Que les demandes du peuple irlandais pour des reformes agraires et la liberté politique sont dictées par la nécessité, appuyées par la justice naturelle, conduites par des modes d'action et des méthodes d'organisation prescrites ou permises par la constitution à laquelle le peuple irlandais doit tout ce qu'il a gagné en fait de liberté civile et religieuse ; que la force de ce mouvement national contre la coercition inconstitutionnelle et la calomnie organisée continuera d'exister jusqu'à ce que nous ayions remporté la victoire.

Sixièmement — Tout en reconnaissant sans réserve la juridiction spirituelle du Saint-Siège, nous, comme gardiens de ces libertés civiles que nos ancêtres catholiques ont défendues avec énergie, nous nous croyons tenus de réaffirmer solennellement que les catholiques irlandais ne peuvent reconnaître au Saint-Siège aucun droit d'intervenir dans l'administration des affaires politiques du peuple irlandais.

COURRIER DE MONTREAL

—La ligue de la loi et de l'ordre doit commencer ses oppositions aux licences mardi prochain.

—Le pique-nique de la société Saint Jean-Baptiste aura lieu le 25 juin cette année, à l'île Sainte-Hélène.

—La vente des timbres collectés par le sergent Desjardins aura lieu a deux heures cette après-midi au No 724 rue Craig.

—Un jeune homme du nom de Gilbert Tracey a été condamné à $10 pour avoir insulté une dame sur la rue Napoléon.

—Pendant que M. P. L. Macdonell, traducteur à l'hôtel de ville était sorti, quelqu'un est entré dans son bureau et a enlevé son pardessus.

—Les conducteurs arrivés en cette ville jeudi, sont partis hier pour Quebec. Ils sont au nombre de 187 et viennent pour la plupart des Etats du sud.

—L'échevin Cunningham, maire suppléant, a signé hier le contrat accordant à la Compagnie fédérale de téléphone le droit d'ériger des poteaux dans les rues.

—Thomas Smith, qui est sous accusation d'avoir volé une valise appartenant a Madame Lefebvre, a plaide non-coupable. La cause est envoyée a la cour du Banc de la Reine.

—David Hawes, le propriétaire de la "Maison de David," rue Saint Antoine, a comparu devant le Recorder. Il nie sa culpabilite et son procès aura lieu mardi prochain.

—Les ouvriers-boureurs se sont réunis dans la salle Ville-Marie dans le but de se former en association. Tous ceux qui étaient présents enregistrèrent leurs noms et les bases de la nouvelle société seront jetees mardi prochain.

—La rumeur ayant circulé que les immigrants arrivés à bord du steamer français "Obock" n'avaient pas eu le confort nécessaire pendant la traversée, M. Bossière consulté à ce sujet a répondu que la nouvelle était completement fausse.

—Les gardes à pied du gouverneur-général qui devaient visiter Montreal dimanche prochain, et avaient fait des arrangements avec les propriétaires du Windsor à cet effet, ont changé d'avis. Montreal n'aura pas leur visite.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'acheter de jolies rideaux et autres articles pour garnitures de maison, d'aller faire une visite au vaste établissement de John Murphy et Cie, l'assortiment est des plus complets et les prix des plus modiques.

—Les contribuables du quartier d'Hochelaga ont presenté à M. J. L. Archambault, C. R., une adresse couverte de nombreuses signatures, lui demandant de poser sa candidature aux prochaines élections municipales. M. Archambault n'a pas encore répondu à cette adresse.

—Isaie Croteau, âge de cinquante ans, demeurant au No 299 rue Saint Germain, est mort des suites de ses blessures reçues mercredi après midi. Il travaillait dans les ateliers du Pacifique et a été frappé à la tête par une pièce de bois. Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps du défunt.

—Deux anges en bronze d'un modele des plus authentiques et fabriques à Paris arriveront sous peu à Montreal. Ces deux anges sont représentés tenant chacun à la main une trompette du jugement dernier. Ils seront posés sur la porte monumentale à l'entrée du cimetière de la Côte des Neiges. Ces deux belles statues coûtent environ $1,500.

—Vingt-sept immigrants sont arrivés par un des steamers de la ligne Beaver. Ce sont des Polonais, ils ne parlent que leur langue et sont dans une pauvreté complète ne possédant absolument rien. On les a placé sous les soins du professeur Harris qui leur a fait donner a manger et va s'efforcer de les placer quelque part. Il paraît que ce sont des bons travailleurs, sobres, intelligents.

—La démolition du jubé de l'orgue dans l'église Notre-Dame est terminée et on a commence à poser les assises du nouvel orgue, qui coûtera $25,000 à $30,000. Cet instrument, qui est en construction dans les ateliers de M. Casavant, à Saint-Hyacinthe, ne sera complètement posé que dans environ un an et demi. On croit que le nouvel orgue de Notre-Dame sera le plus puissant du Canada.

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$ 4 25 a	4 50
Farine forte de boulangers	4 25 a	4 60
Farine extra	3 00 a	3 50
Farine de sarasin	$ 50 a	3 75
Farine d'avoine	5 50 a	5 85
Farine de blé-d'inde	3 00 a	3 50
GRAINS		
Blé, le minot	0 00 a	0 00
Avoine	0 45 a	0 45
Blé-d'inde	0 00 a	0 03
Pois	0 50 a	0 60
Fèves	1 00 a	1 25
Sarasin	0 65 a	0 70
Orge	0 00 a	0 00
Seigle	0 00 a	0 00
LEGUMES		
Patates, la poche	0 00 a	1 10
Navets, le sac	0 35 a	0 40
Betteraves	0 20 a	0 30
Choux, la pièce	0 15 a	0 20
Pommes, le sac	0 90 a	1 00
VOLAILLES		
Poulets, le couple	1 00 a	00
Poules, la pièce	0 45 a	0 50
Canards	0 60 a	0 75
Dindes, la pièce	0 90 a	1 50
Oies	0 50 a	0 70
VIANDES		
Bœuf les 100 livres	4 55 a	6 50
Lard	7 50 a	7 75
Veau, au quartier	0 05 a	0 00
Mouton do	0 05 a	0 08
Vache à lait	3 00 a	28 00
DIVERS		
Œufs	0 20 a	0 25
Beurre, en pain	0 23 a	0 25
do en seau	0 19 a	0 23
Fromage	0 12 a	0 15
Suif brut, la livre	0 04 a	0 05
Suif fondu	0 07 a	0 08
Saindoux	0 10 a	0 13
Sucre d'érable	0 10 a	0 13
Miel, la livre	0 12 a	0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00 a	1 20
Foin, la tonne	9 00 a	11 00
Paille	5 00 a	6 00

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remede connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, pliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Dans votre propre intérêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

— MANUFACTURIERS DE —

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

Fonderie de Hull

Le sous-signé vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous es ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la maile à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresser : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1-88-89

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

PAS DE GOUTE GRATIS !

Mais un bon goûté substantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, salades froides de toutes sortes. Salades en grande variété, (une specialité.)

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à l'"International Hotel," sur la rue George et jugez par vous même.

J. W. LANCTOT, Prop.
GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1i

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.

Canadien, américaine, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neu les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

— ET —

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus completes des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bois de Poland, Sciages, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit le meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire.
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—83

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPARÉE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX
VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

Atelier de Marbre et de Granit

OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la sculpture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats a aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville

R. BROWN,
No 26, rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire

Réparer les Balances

— OU —

Inspecter vos Poids

allez chez le soussigné

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Cheques et Billets en cuivre et en acier.

Presses a Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Rieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

VENTE SANS RESERVE

— DE —

TOUS LES ARTICLES PESANTS

— TEL QUE : —

Matériaux en Fer ou en Acier, Essieux, Ressorts, Noix, etc., pour voitures pièces en fonte, etc., etc., etc.

J. D. HUNTON & CIE

334, RUE WELLINGTON, 334

N B.—Les forgerons trouveront des avantages en allant faire visite à ce magasin

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES

F. C. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chaudrons en cuivre. Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieu d'Aisence, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de l'ease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres (*derricks*), ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes a vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutees promptement.

T. STEWART,
ALEX FLECK, JR

3-1-88—6m